

Date de la
convocation :
11 juin 2024

**04. Renouvellement
membres commission
admission**

Nombre de membres

- En exercice 15
- Présents 11
- Votants 12

Le Président certifie que
la présente délibération a
été déposée à la
Préfecture, au titre du
contrôle de légalité le

et acquiert un caractère
exécutoire à compter de
cette date.

Le président

Jean-Luc ALBOUY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 003-260300397-20240624-D4_240624-DE

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-quatre juin à dix-huit heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ALBOUY, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents : Mesdames BLANCHARD, CHALMET, FAURE-FONTENAY, GIRARD, LAIB-RENARD, PANDREAU,

Messieurs ALBOUY, ARNAUD, BUJOC, DIDTSCH, MARIDET, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mesdames LE DILY, PASQUIER et Messieurs DE BATTISTA, DENIZOT (pouvoir à Mme PANDREAU)

Monsieur DIDTSCH est nommé secrétaire de séance, accepte d'assurer cette fonction.

Renouvellement membres commission admission

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 23 novembre 2020 par laquelle a été créée une commission d'admission des logements de la Résidence du parc et sa composition déterminée,

Considérant que suite à la nouvelle composition du CCAS suivant la première délibération de cette séance du conseil d'administration, il convient de procéder à une nouvelle désignation des membres composant cette commission d'admission,

Considérant que cette commission était composée de 4 membres, deux membres élus et deux membres nommés,

Après déclaration des candidats élus : MME BLANCHARD et M MARIDET et des candidats membres nommés : MME PASQUIER et M ARNAUD.

Après délibérations, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants désignent les deux membres élus : MME BLANCHARD et M MARIDET et les deux membres nommés : MME PASQUIER et M ARNAUD.

Le Président du C.C.A.S.
Jean-Luc ALBOUY